



Fédération Syndicaliste FORCE OUVRIÈRE de la communication
60 rue Vergniaud/75640 Paris CEDEX 13 • www.fo-com.com/sec.poste@fo-com.com

LA POSTE-CNSST

Déclaration préalable FO à la CNSST La Poste du 6 mai 2020

Mme la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Nous observons, cette semaine encore, deux vagues de CHSCT réunis en urgence alors que, pour FO, il aurait fallu laisser plus de temps pour respecter la progressivité du dé-confinement et par conséquent, prioriser réellement la SST versus productivité.

Les CHSCT ne se tiennent donc pas en fonctionnement normal, réglementaire, alors que l'urgence de cette consultation n'est pas avérée. Les EVRP ne sont évidemment pas conformes aux attendus par manque de temps et de moyens, malgré toutes les bonnes volontés déployées.

Nous ajoutons que la loyauté manque envers les RP qui parfois accomplissent leur tâches sans prendre leurs heures de délégation et, par conscience professionnelle, enchainent tournée et CHSCT sans avoir trop de temps à consacrer à l'étude des documents, bafouer ainsi les délais, alors que pour dé-confiner la notion d'urgence est toute relative, nous apparaît comme un manque de respect.

De plus, les comités techniques ne sont plus réunis pour valider les nouvelles organisations mises en place.

J'ai évoqué 2 vagues de CHSCT précédemment :

D'un coté, les établissements de production, qui ont l'habitude depuis quelque semaines de travailler dans l'urgence des multiples organisations imposées, et de l'autre coté les établissements tertiaires (directions, supports...), qui eux se sont réunis principalement hier.

A été adressé à ces derniers un document « Groupe » qu'ils ont scrupuleusement lu sans y apporter les spécificités locales, par manque de temps car les groupes de travail doivent se réunir plusieurs fois pour prévoir et mettre en œuvre la déclinaison des

préconisations gouvernementales (publiées dimanche dernier) et Postales (envoyées jeudi dernier).

De plus, le document GROUPE n'est pas modifiable suite à injonction hiérarchique avec même menaces de représailles !

Un avis a été demandé sur « la mise en place » des mesures de prévention...qui ne peuvent être détaillées car pas encore établies dans les établissements tertiaires !

FO déplore cette précipitation motivée par la productivité qui, comme nous vous l'avions déjà évoqué précédemment, prend le pas sur la Santé et la Sécurité du personnel.

FO constate que les mesures barrières et les préconisations ne sont toujours pas systématiquement appliquées, notamment par manque de moyens et de personnels dédiés.

Le nettoyage/désinfection n'est pas effectué partout comme il le devrait, loin s'en faut, et les personnels de nettoyage pour un certain nombre méconnaissent les process.

FO tient également à vous alerter sur l'absence de dialogue social loyal à la RH BSCC (je ne parle pas de la DPSST).

Cela a conduit FO à ne pas siéger à la dernière CDSP BSCC car nos militants, je le rappelle réformistes, ne sont pas entendus et se sentent méprisés.

Sur le fond, FO est particulièrement inquiète quant à la SST déficiente et dégradée qui s'annonce à partir du 11 mai.

Sans parler des accords locaux et de l'accord national du 7 février 2017 sur lesquels la DRH BSCC s'assoit allègrement.

Un autre point de vigilance : l'augmentation très sensible du nombre de postier(e)s présent(e)s, dont certains vont revenir au travail après toutes ces semaines de confinement et devront appréhender toutes les mesures.

Un accueil sécurité simplifié, avec les nouvelles modalités est, pour FO, un incontournable.

Enfin, FO estime indispensable d'insister sur le risque grave de RPS qu'engendre cette crise sanitaire.

Cette partie ne doit pas être négligée, les postier(e)s étant ballotés depuis le début entre les décisions du gouvernement et les changements d'organisation de travail.

Ces évolutions constantes dans un contexte anxiogène sont un terreau idéal aux risques psychosociaux.

Il est essentiel que des consignes claires et pérennes sur le retour au travail soient communiquées : faire participer le personnel à la réflexion sur les conditions de travail, clarifier régulièrement les rôles et priorités, valoriser les bonnes attitudes et surtout être à l'écoute des signaux mêmes faibles comme des changements de comportements inhabituels.

Les représentants FO COM